

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte Rendu du C.M.	Page 1 à 2
Infos Mairie	Page 2
Info gendarmerie	Page 2 à 3
Café du Centre	Page 3
M.A.C.T.	Page 4
Recette	Page 4

MÉMENTO

- **Vendredi 8 mai :**
Victoire de 1945
Commémoration à 11H30
- **Jeudi 14 mai :**
Ascension
- **Samedi 16 mai :**
Théâtre au Centre
- **Dimanche 24 et lundi 25 mai :**
Dimanche et lundi de Pentecôte
- **Dimanche 31 mai :**
Fête des mères

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2015

Absent : Mathieu BRUNEL

Excusé : Maxime LAURENT (pouvoir remis)

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT

Ordre du jour :

- Approbation des comptes administratifs 2014
- Vote des taux d'imposition 2015
- Vote des budgets primitifs 2015
- Questions diverses

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Madame le Maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs 2014 pour le budget communal et le service EAU.

1) **Budget communal :**

Il présente un résultat de fonctionnement cumulé positif de 70 839,04 € qui sera reporté au budget communal de la manière suivante :

- en section Investissement pour un montant de59 930,44 €
- en section Fonctionnement pour un montant de10 908,60 €

Le solde d'exécution d'investissement est négatif pour un montant de57 492,44 €

2) **Budget EAU :**

Il présente un résultat d'exploitation cumulé positif de5 549,98 € qui sera reporté en section Exploitation au budget primitif 2015.

Le solde d'exécution d'investissement est positif pour un montant de ...73 746,28 €

Les comptes administratifs et les affectations de résultats sont approuvés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pas d'augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales prévue cette année. Les taux restent les suivants :

- Taxe d'habitation6,89 %
- Taxe foncière (bâti)13,02 %
- Taxe foncière (non bâti)45,93 %

Approbation du Conseil municipal.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Madame le Maire présente les projets de budgets primitifs 2015 pour le budget communal et le service EAU.

1) **Budget communal :**

Les recettes et dépenses sont équilibrées à

- Section Fonctionnement251 715 €
 - Section Investissement167 156 €
- Soit un total de418 871 €

2) Budget EAU :

Les recettes et dépenses sont équilibrées à

- Section Exploitation39 933 €

- Section Investissement83 179 €

Soit un total de123 112 €

Le Conseil municipal vote chacun des deux budgets présentés ci-dessus pour un montant total de541 983 €.

QUESTIONS DIVERSES

* Fédération Française de Randonnée :

Le Comité Drôme de la Randonnée Pédestre a le

projet de normaliser, d'entretenir et de baliser certains sentiers existants. Il demande une autorisation de balisage pour les voies communales et les chemins ruraux. Le Conseil municipal accepte à condition que le balisage n'engendre pas de confusion avec les balisages déjà existants. Yvette MANCIP est chargée de ce dossier.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux,

Le Maire.

INFOS MAIRIE

INSCRIPTION AU SYSTEME D'ALERTE TELEPHONIQUE

Dans un souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, un système d'alerte téléphonique a été mis en place en octobre 2012 sur la commune de Montbrison sur lez afin de pouvoir informer rapidement et personnellement tous les foyers mais aussi les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la commune, en cas de risques majeurs (par exemple : inondation, incendie...).

Si vos coordonnées figurent dans l'annuaire téléphonique (pages blanches) ou si vous avez déjà été inscrits, vous n'avez aucune démarche à faire.

Si votre numéro de téléphone a été modifié et ne figure pas dans l'annuaire, merci de bien vouloir nous le signaler.

Si vous n'êtes pas inscrits, vous pouvez faire cette démarche au secrétariat de mairie ou par internet sur le site : <http://www.inscription-volontaire.fr/montbrison-sur-lez/>.

CEREMONIE DU 08 MAI

La commémoration du 08 mai 1945 aura lieu au cimetière le vendredi 08 mai 2015 à 11 h 30, dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur en Mairie.

LA GENDARMERIE VOUS CONSEILLE

Vous partez en vacances!

Pensez à signaler votre absence, 48h avant votre départ, à votre gendarmerie.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez vos voisins

absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le « 17 » (appel gratuit)

Protégez votre domicile avant de partir

Protégez vos portes et fenêtres, même si vous habitez en étage élevé,

Renforcez la sécurité (alarmes, serrures de sécurité..);

Demandez à un ami de vider votre boîte aux lettres régulièrement et laissez lui les moyens de vous joindre;

Transférez votre ligne téléphonique vers un lieu de vacances ou, à défaut, chez un parent ou un ami;

Ne laissez pas de message « spécial vacances » sur votre répondeur;

Listez et photographiez vos objets de valeur et évitez de les conserver chez vous, notamment vos bijoux;

Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer chez vous (pioche, pelle, échelle...)

L'opération tranquillité vacances

Elle propose une présence accrue de gendarmes sur le voie publique durant la période estivale. En plus de leurs missions habituelles de rondes et de patrouilles, les gendarmes assurent des passages fréquents et inopinés, le jour et la nuit, à votre domicile ou commerce lorsque vous êtes absents. Si vous partez au minimum 7 jours et si votre logement ou votre commerce sont inoccupés, vous pouvez demander à votre gendarmerie locale de bénéficier de ce service.

Sur votre lieu de vacances :

Avant votre départ, listez les numéros des documents suivants :
Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, numéro d'opposition de votre banque.
Cette liste vous permettra de les renouveler rapidement ou d'empêcher leur utilisation frauduleuse en cas de vol ;

- Ne conservez pas tout votre argent liquide au même endroit ;
- Ne vous déplacez pas avec une somme d'argent importante sur vous ;
- Fermez les fenêtres et portes de votre habitation ou de votre location ;
- Cachez tout objet de valeur pouvant être vu de l'extérieur ;
- N'identifiez pas votre trousseau de clés ;
- Si vous êtes à l'hôtel, déposez vos objets de valeurs dans le coffre-fort.

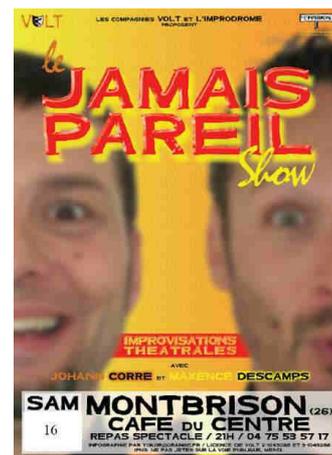
Sur le trajet de vos vacances :

- Faites contrôler votre véhicule avant le départ,
- Ne prenez aucune substance (alcool, drogues, médicaments) susceptible d'altérer votre vigilance sur la route ;
- Arrêtez-vous toutes les 2 heures, ou tous les 250 kms ;
- Attachez votre ceinture et faites attacher celles de vos passagers ;
- Respectez les limitations de vitesse ;
- Respectez les distances de sécurité entre chaque véhicule ;
- Adaptez la pression des pneus en fonction de la charge de votre véhicule et du profil de la route ;
- Ne surchargez pas votre voiture.

CAFÉ DU CENTRE

Samedi 16 mai
JAMAIS PAREIL SHOW
(Théâtre)

Samedi 6 juin
BENJ SHOW BULLES
(Spectacle)



R & D
BESSON

GARAGE AD

GARAGE BESSON
26770 MONTBRISON SUR LEZ
Tél. 04.75.53.56.59
Fax 04.75.53.69.45



Vente neuf & occasion
Réparation véhicules toutes marques

Restauration
Villas clés en main

BERNARD
Maçonnerie Générale

-Piscines
-Tennis

26770 MONTBRISON SUR LEZ Tél: 04.75.53.60.87

M . A . C . T

LE BAS-EMPIRE. (VI^e – VIII^e siècle ap. J.-C.)

Les quelques siècles de la fin de l'empire romain et du haut Moyen Age n'ont guère laissé de traces dans les constructions. Toutefois plusieurs cimetières ou nécropoles des VI^e - VIII^e siècles ont été découverts dans la campagne du côté du Prieuré. Ils se composent de quelques dizaines de tombes en tuiles plates, en lauses (dalles non taillées) ou en sarcophages de pierre. L'existence d'une communauté chrétienne est attestée dès les siècles les plus reculés de notre histoire sur le site du Prieuré. Une lampe à huile en céramique provenant d'un atelier de la Tunisie antique a été découverte lors des fouilles archéologiques. Le décor de son disque, un très grand chrisme, prouve sans ambiguïté l'existence dès le Ve siècle au moins, de quelques chrétiens à Montbrison. Nous pouvons penser qu'ici, selon le schéma classique de l'évolution culturelle, le laraire (pièce réservée au culte païen voué aux dieux et aux ancêtres) de la villa gallo-romaine, où existait un culte à Mercure et à Jupiter, ait vu sa transformation, après adaptation de la religion chrétienne par l'empereur Constantin, en un lieu de culte chrétien. La présence d'un petit baptistère rural pourrait aussi être envisagé sérieusement d'après les découvertes archéologiques faites dans l'absidiole nord de l'église où un bassin enduit de tuileau, et dans lequel on pouvait descendre par quelques marches, a été reconnu. Une villa avec une mosaïque à laquelle succède une nécropole mérovingienne, a probablement existé à l'emplacement actuel de la Cave Coopérative. Peut-être y avait-il aussi une chapelle ?

RECETTE

Cannelés au fromage de chèvre

Ingrédients (6 personnes):

170 g de farine
 ½ sachet de levure chimique
 3 œufs
 200 g de fromage de chèvre frais
 15 cl de crème fraîche
 50 g de beurre
 Basilic frais
 1 pincée de sel / Poivre

Préparation:

Dans un saladier, mettre la farine et la levure. Faire un puits et casser les œufs, mélanger le tout et ajouter la crème fraîche et le beurre fondu. Emietter le fromage frais et l'incorporer à la préparation, ajouter le basilic, le sel et le poivre.

Répartir la pâte dans des moules à cannelés. Cuire au four préchauffé à 200° pendant 20 à 25 mn. Servir à l'apéritif.



Prochain numéro du petit journal le **mercredi 3 juin 2015**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 25 mai 2015 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT